

NOUVELLE GÉRANCE, NOUVEAU LOOK POUR LE RESTAURANT

Genève / GE

Architectes: Atba SA, (Atelier, Bureau d'Architecture)

Maître de l'ouvrage: Service d'architecture de la ville de Genève, Cristina Beck, Isis Payeras

Une restauration douce et contemporaine vient d'être effectuée sur l'une des bâtisses emblématiques de la vieille Genève. Ce bateau fixe, en pierre, trône au milieu du Rhône depuis des décennies.

Ancien marché couvert, ce bâtiment raconte toute une part de l'histoire sociale genevoise. Lui redonner une place trépidante dans la vie genevoise était un défi. Tandis que le premier étage est occupé par des bureaux de la Ville, il s'agissait de transformer le rez-de-chaussée en un restaurant-bar (328 m²) et en une épicerie de produits régionaux (30 m²). Cette restauration est le fruit de mûres réflexions; elle est aussi une réponse à un questionnement politique. L'idée de cette restauration a été relancée, il y a plus de cinq ans. Une première mouture a été présentée à Patrice Mugny, maire de la ville de Genève à cette époque-là, par le bureau Baillif-Loponte et des personnes des Bains des Pâquis. Le bureau C. Foehr a pris le relais et a mené toute la phase d'étude jusqu'à l'obtention de l'autorisation de construire. Un appel d'offres est alors lancé. Les architectes d'Atba décrochent le mandat et entrent en scène pour la réalisation du projet. Mai 2008, le chantier démarre.

Parfaite synergie

Cristina Beck et Isis Payeras du Service d'architecture de la ville de Genève, Stéphane Fuchs et José-Antonio Garcia Carrera, les architectes du bureau Atba, et Helen Calle-Lin la future gérante du restaurant et son mari Laurent Lin, architecte designer, sont – pendant toute la durée du chantier – en parfaite synergie malgré tous les aléas de la



réalisation du projet. En effet, Helen et son mari Laurent Lin, ont revisité les plans initiaux pour les mettre en adéquation avec le futur espace public. Les architectes, avec l'assentiment du maître de l'ouvrage, pallient cette nouvelle donne qui fait l'objet d'une

BG INGÉNIEURS CONSEILS SA
Ingénieur sécurité
Av. de Cour 61
1007 Lausanne
Tél. 021 618 11 11
Fax 021 618 11 22
E-mail: pierre.epars@bg-21.com
Web: www.bg-21.com



autorisation complémentaire. L'espace est repensé. La cuisine prévue pour de la restauration froide devient «l'épicerie». La cuisine existante est entièrement rénovée et s'agrandit. Par voie de conséquence, le local «plonge» prend le même chemin. La volonté de la gérance d'intégrer une épicerie de produits régionaux, placée en tête du bâtiment,

s'ajoute au projet pour rappeler la vocation première des Halles de l'Île, un marché couvert. Selon les termes des architectes, ce furent «des compromis intelligents».

Un espace flexible

La partie services étant définie (cuisine, office, rangements, locaux pour le personnel), l'idée

était d'avoir une salle flexible au gré des circonstances. La typologie des lieux permet d'envisager une surface modulable sur le flanc du bateau; tandis que l'arc de la véranda et la terrasse bordant le Rhône conservent leurs espaces initiaux. Devant, à l'abri du vent, la rue centrale devient une terrasse-patio prolongée par un espace fermé s'ouvrant sur la salle principale. Pour répondre à la flexibilité de la grande pièce, le bar recouvert d'inox se devait de voyager. Le bar mobile créé par Laurent Lin relève le défi. Ce bar central se déplace, au besoin, linéairement en quatre points de la salle principale où des attentes sont prévues. Les chemins de câbles suivent cette flexibilité et permettent la pluralité des embranchements en tous points de l'espace. Repensée en ces termes, la maléabilité de l'endroit était une priorité. Le projet met en valeur les matériaux d'origine. Le sol en travertin brut a été conservé. Il en va de même pour les murs en pierre qui laisse une grande visibilité à l'architecture d'origine. Seules les parois en plâtre existantes et neuves ont été repeintes en blanc. Le travail de maçonnerie, notamment la rénovation des pierres existantes a été faite dans les règles de l'art. Les carrelages anthracite de l'épicerie et des nouvelles zones sanitaires sont un apport décoratif.

VALEUR HISTORIQUE DE CE PATRIMOINE

1845: Construction des Halles de l'Île qui abritent le nouvel abattoir formé de deux longs bâtiments séparés par une rue centrale.

1876: Les lieux se transforment en un marché couvert de fruits et légumes. Une toiture est construite pour recouvrir les deux halles qui sont raccourcies de trente mètres.

1920–1923: Plusieurs propositions de nouvelles affectations ne voient pas le jour. Le marché couvert perdure.

1969: Dépôt d'une demande préalable de démolir les Halles de l'Île en vue de construire un restaurant, un petit centre commercial et culturel.

1975–1976: Différentes associations se mobilisent pour faire opposition et obtiennent gain de cause pour garder les Halles de l'Île.

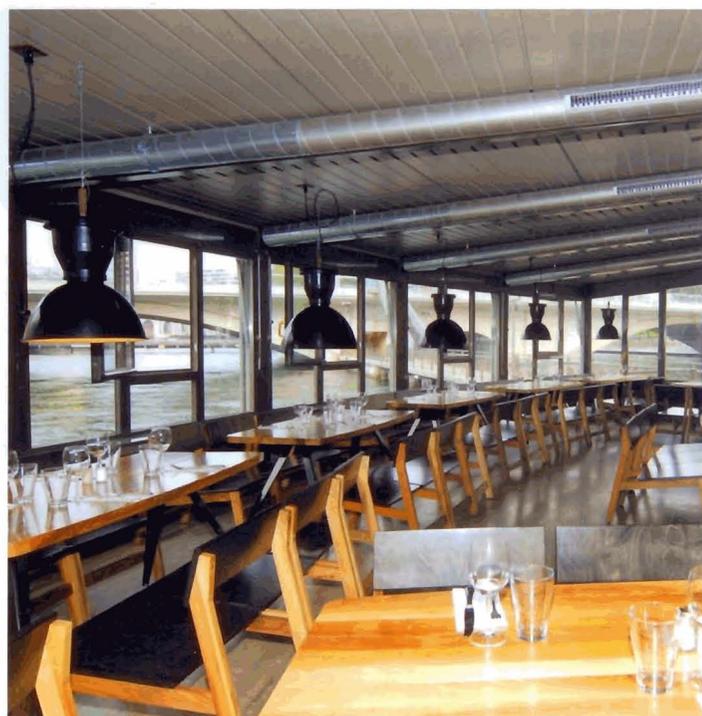
1978: Restauration des halles pour en faire un lieu culturel avec un café-restaurant.

1981–1981: Rénovation des anciennes Halles de l'Île.

1984–2002: Multiples débats autour de l'affectation des Halles de l'Île pour répondre aux besoins et demandes des Genevois. Aucun projet ne se concrétise.

2002: Le Conseil municipal interpelle le Conseil administratif pour instaurer un projet en vue d'améliorer la vie culturelle et sociale des Halles de l'Île.

2009: Restauration des Halles de l'Île avec création de nouveaux espaces prévus pour des animations culturelles, englobant un restaurant, un bar et une épicerie.



Deux défis de taille

L'installation de systèmes de ventilation et électrique totalement nouveaux et aux normes devait se réaliser dans le respect de la configuration architecturale du passé.

Ce défi de taille a été relevé par les architectes, Eric Gautrey, ingénieur en ventilation, et monsieur Séné, de l'entreprise Laydevant SA. En effet, la modification des plans du projet a complètement bouleversé la conception de l'implantation des systèmes de ventilation et électrique.

Ce fut dès lors un choix délibéré de travailler avec les gaines de ventilation et des chemins de câbles visibles; cette décision a optimisé l'efficacité, des uns comme des autres, en tous points de l'espace.

Cette option a permis d'éliminer les faux plafonds existants et d'avoir tous les plafonds au même niveau, à l'exception de la pose d'un faux plafond phonique noir masquant des moteurs de ventilation, point de liaison entre le grand restaurant, la verrière et la terrasse.

D'une ventilation qui devait être partiellement cachée, ces gaines imposantes en inox sont devenues un élément de décoration architectural visible, apportant ainsi une touche contemporaine. Ce choix a permis d'avoir un système de ventilation qui tourne à bas régime selon les normes demandées par la Ville.

Cet apport est une approche écologique. Comme la ventilation, les chemins de câbles électriques sont apparents et offrent la pos-

sibilité d'avoir un apport de lumière en tous points, toujours dans le même esprit de flexibilité.

Les services

Le sous-sol abrite les chambres froides, les locaux techniques, les vestiaires pour les employés et les anciens sanitaires. Des sanitaires neufs ont également été entièrement créés à l'étage restaurant; les accessoires sont blancs et contrastent avec le gris anthracite du carrelage; la touche ancienne est apportée par la superposition originale de trois miroirs de brocante.

Côté cuisine, alimentations et écoulements ont été refaits à neuf. Seul problème rencontré au niveau sanitaire: le dégraisseur. La nappe phréatique peu profonde et la longueur importante des conduites, engendrant faible pente, ont demandé une installation spécifique: une pompe est nécessaire pour l'évacuation des eaux. En cuisine, le système de hotte à induction, en plus d'expulser de l'air moins chaud, point fort au niveau écologique, a l'avantage de consommer moins d'énergie. Seule intervention en façade, les serrureries ont été refaites à l'identique. En parfaite synergie et harmonie entre les architectes, le maître de l'ouvrage et les gérants des lieux, la rénovation des Halles de l'Île répond entièrement à l'objectif: redonner un avenir à un lieu témoin de l'histoire genevoise.



BONVIN REVÊTEMENTS SA Carrelages

Rte de Saint-Julien 146
1228 Plan-les-Ouates
Tél. 022 794 21 90
Fax 022 794 22 95
E-mail: info@bonvin-revetements.ch
Web: www.bonvin-revetements.ch



LAYDEVANT SA Électricité, courant fort

Rte des Jeunes 47
1227 Carouge
Tél. 022 307 22 22
Fax 022 307 22 29
E-mail: info@laydevant.ch
Web: www.laydevant.ch



MAZZOLI R. SA Faux plafonds

Ch. de la Mousse 135
1226 Thônex
Tél. 022 348 39 64
Fax 022 349 21 02
Web: www.mazzoli.ch



PR SA maçonnerie
béton armé
Construction pierres naturelles



RIBEIRO PAULO CONSTRUCTION SA

Maçonnerie
Ch. des Fleurs 6
1241 Puplinge
Tél. 022 349 72 41
Fax 022 349 72 18
E-mail: p.ribeiro@prsa.ch